

Mardi 25 novembre à 9 h 15

**COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE L'ACTION SOCIALE
ET DE LA SANTÉ**

(M. le Ministre Prévot)

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES

Valérie DE BUE sur la cartographie du bruit

Laetitia BROGNIEZ sur la sécurisation de la RN40

Philippe DODRIMONT sur le projet d'aménagements routiers à proximité
du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle de Liège

Jean-Luc CRUCKE sur l'élargissement du ring wallon de Bruxelles

Marie-Françoise NICAISE sur la réalisation d'un rond-point au lieu-dit
Panama à Gozée

Marie-Françoise NICAISE sur la sécurisation de la RN53

Jean-Luc CRUCKE sur l'appel d'offres visant à installer du petit éolien en
Wallonie

Olivier DESTREBECQ sur la hausse du coût des chambres individuelles
dans les hôpitaux

Florence REUTER sur le diabète

Valérie DE BUE sur la prévention du cancer

Véronique DURENNE sur la précarité des personnes âgées

François BELLOT sur l'aide à domicile et les titres-services

Valérie DE BUE sur l'interdiction de dépasser des camions

Valérie DE BUE sur la pression des pneus

Valérie DE BUE sur la cartographie du bruit

Pour répondre aux exigences européennes, la Wallonie devait réaliser une cartographie du bruit le long des routes et autoroutes. Cette carte aurait dû être prête pour 2012 mais voilà deux années que nous l'attendons. La Wallonie est en retard! Ce qui est d'autant plus préoccupant qu'une autre exigence de l'Union Européenne est de mettre sur pied un plan d'actions gantibruit autour des routes (et des chemins de fer).

La Région avait lancé en 2012 un appel d'offres concernant la réalisation de la cartographie en question. Mais j'ai appris qu'apparemment un recours au Conseil d'État avait bloqué le processus. Un autre appel d'offres a entre-temps été lancé. Combien de temps faudra-t-il pour réaliser cette cartographie? N'avons-nous pas perdu assez de temps comme cela?

Ce qui m'inquiète encore un petit peu plus c'est qu'ensuite, il faudra établir le plan d'actions. Mais quel budget sera alloué à ce plan d'action pour l'achat notamment de mur anti bruit?

Laetitia BROGNIEZ sur la sécurisation de la N40

Le cas évoqué ci-dessous est connu de votre administration. Il s'agit de la sécurisation d'un virage particulièrement dangereux de la N40 à Villers Le Gambon, Philippeville (province de Namur).

Ce dernier fait d'ailleurs partie des zones à moyen risque, à moyenne concentration d'accidents répertoriés par la DGO1.

Depuis des années, ce virage en forme de « S » connaît de nombreux accidents. En plus d'un terrain quelques mètres en contre-bas, il a comme désavantage d'être plongé dans le noir total une fois la nuit tombée.

En 2010, le lieu a été le théâtre de 2 graves sorties de routes, de la mort de deux personnes et de blessures graves à une troisième. Pas moins d'une dizaine d'accidents ont été constatés entre 2007 et 2010.

Conscientisé par le problème, le Ministre des travaux publics de l'époque avait donné son accord, sur un projet d'amélioration de la signalisation et de la visibilité.

Dans le courant de l'année 2011, le virage a donc été sécurisé par une double glissière de sécurité et des panneaux réfléchissant. Une nette amélioration a été constatée pendant plusieurs mois. La barrière étant bien arrimée, les véhicules la percutant restaient sur la route.

Depuis fin 2012, le lieu a à nouveau connu 6 sorties de route impressionnantes. La dernière datant du 15 août de cette année.

A force de chocs, les barrières de sécurité ne sont plus consolidées, les panneaux réfléchissants pas remplacés du tout.

Il y a plus de 30 ans qu'une partie du terrain voisin a été expropriée en vue de modifier le tracé de la route mais le dossier n'a plus avancé depuis. Pourriez-vous, monsieur le Ministre, nous dire ce qu'il en est de ce projet ?

La visibilité étant nulle à cet endroit, ne pensez-vous pas que l'ajout de lampes clignotantes par exemple pourrait améliorer la situation ?

Philippe Dodrimont sur le projet d'aménagements routiers à proximité du Centre Hospitalier Régional de la Citadelle de Liège

La presse a récemment fait l'écho de votre « Plan infrastructure 2017-2019 ». En 2017, la Région devrait entamer de nombreux chantiers. Afin de lancer les appels d'offres aux entreprises en 2016, les zones à traiter doivent être déterminées l'année prochaine.

En raison du mauvais état de nombreux tronçons routiers et autoroutiers, toutes les provinces wallonnes réclament à juste titre, une attention particulière et des aménagements pour améliorer leurs routes et garantir la sécurité des usagers.

En région liégeoise, cela fait de nombreuses années qu'est réclamé un plan de circulation afin de rejoindre le CHR de la Citadelle de Liège depuis l'autoroute E313.

Cette zone fait-elle partie de vos priorités ? Les Liégeois peuvent-ils espérer un chantier subsidié dans le cadre de ce Plan infrastructure 2017-2019 ?

Dans l'affirmative, que prévoyez-vous comme aménagements ?

Jean-Luc Crucke sur l'élargissement du Ring wallon de Bruxelles

De Waterloo à Bruxelles et de Bruxelles à Waterloo, les deux bandes disponibles pour les navetteurs représentent journalièrement un véritable calvaire. Ces avatars ralentissent l'activité économique et l'attraction tant de Bruxelles que de la Wallonie. La Flandre semble avoir décidé d'élargir la partie flamande du Ring, mais rien ne se dessine du côté wallon.

Le Ministre peut-il faire le point sur le dossier ?

Qu'est ce qui justifie cette inertie ?

Faut-il parler d'abandon d'une partie du territoire wallon ?

L'enjeu économique et stratégique ne mérite-t-il pas un autre traitement ?

Quel avenir le Ministre réserve-t-il au Ring wallon de Bruxelles ?

Marie-Françoise NICAISE sur la réalisation d'un rond-point au lieu-dit Panama à Gozée

Notre collègue Véronique Cornet vous interrogeait en août sur la construction du rond-point au lieu-dit Panama sur la RN53 à Gozée. Vous indiquiez alors que les emprises nécessaires à la réalisation du projet devaient encore être menées à bien. Vous indiquiez également que votre administration projetait de donner l'ordre de commencer les travaux au printemps prochain.

J'ai pu constater que des arbres avaient été abattus récemment et je suppose donc que ce projet avance.

Pourriez-vous me confirmer que les parcelles nécessaires pour la réalisation du rond-point ont été acquises et que les travaux pourront bien débuter au printemps comme prévu initialement ?

Pourriez-vous également me donner un calendrier des travaux ?

Par ailleurs, vous n'ignorez pas qu'il s'agit d'un axe important, fortement fréquenté aux heures de pointes. Les automobilistes qui empruntent ce tronçon pour se rendre à Charleroi connaissent bien les ralentissements qui se forment à ces heures au carrefour de Bomerée notamment.

Il est certain que la réalisation des travaux ne manquera pas d'avoir un impact sur la circulation à cet endroit. Qu'est-il prévu à ce niveau ? Ce tronçon restera-t-il accessible ? Des déviations seront-elles mises en places, et si oui lesquelles ?

Marie-Françoise NICAISE sur la sécurisation de la RN53

La RN53 est un des axes les plus meurtriers de la province du Hainaut sur lequel les accidents mortels et/ou avec blessés graves se succèdent depuis plusieurs années. Mon collègue Yves Binon a, durant la dernière législature, régulièrement interpellé votre prédécesseur sur les aménagements à apporter à cette voirie en terme de sécurisation.

Cette route peut globalement se diviser en trois tronçons : le premier relie Charleroi à Gozée, le second Gozée à Beaumont, le troisième Beaumont à Chimay.

Sur le premier tronçon, un rond point sera prochainement réalisé au lieu-dit Panama. C'était une demande importante en terme de sécurisation de ce lieu fortement fréquenté aux heures de pointes, appuyée par le conseil zonal de sécurité.

En ce qui concerne le second tronçon, plusieurs aménagements ont déjà été réalisés aux abords des écoles. Plus récemment, diverses mesures ont été prises :

- limitations de vitesses ramenées à 70 km/h sur plusieurs tronçons
- marquages axiaux colorés en berme centrale
- mise en place d'un radar préventif
- réalisation d'un accotement au home Sainte-Claire
- inventaire des arbres bordant la route et abattage de certains d'entre eux suite à inspection sanitaire
- réalisation d'emplacements pour radar mobile

Ces aménagements semblent cependant insuffisants et plusieurs accidents mortels se sont encore produits récemment. On peut notamment citer le cas de cette habitante de Strée qui a perdu la vie il y a un mois après que son véhicule ait quitté la route pour percuter un arbre.

Le troisième tronçon n'est pas en reste et on y dénombre également plusieurs accidents mortels récents. Le 2 juillet, c'étaient deux jeunes garçons qui perdaient la vie à l'entrée du village de Rance, la maman qui conduisait étant grièvement blessée. Le 1^{er} août, un jeune homme de 26 ans perdait également la vie dans un virage peu avant Chimay. Le 7 octobre, c'est un homme de 38 ans qui trouvait la mort dans un accident à la sortie de Beaumont, en direction de Rance.

Les difficultés qu'il y a à sécuriser cette voirie sont connues et j'en suis consciente. Il n'en demeure pas moins que les efforts réalisés ne semblent pas de nature à mettre un terme à l'énumération macabre des accidents qui s'y produisent.

Les services de la DGO1 semblent en être conscients et un plan d'action global et réalisable devait d'ailleurs être proposé début 2014 en Commission provinciale de Sécurité routière.

Ce plan a-t-il finalement été proposé ? Quels en sont les grandes lignes et quand peut-on espérer sa mise en œuvre ?

Plus généralement, outre ce plan, d'autres aménagements de voiries sont-ils prévus à l'avenir afin d'améliorer la sécurité des différents tronçons ?

Jean-Luc Crucke sur l'appel d'offres visant à installer du petit éolien en Wallonie

Dernièrement, la SOFICO a lancé un appel d'offres pour un projet « test » (3-4 lots, 27 éoliennes, sites de Strepny, Ronquières, Peronne 1 et 2) d'installation de petites éoliennes le long d'infrastructures régionales.

Il semblerait qu'une seule offre ait été rentrée alors que les opérateurs intéressés sont multiples.

Monsieur le Ministre confirme-t-il cela?

Quel est le porteur du projet?

Pourquoi?

Que prévoit-il?

Comment Monsieur le Ministre analyse-t-il ce constat ?

Peut-on décemment retenir un projet sur...un?

Aucune comparaison, ni concurrence n'est possible.

Ne faut-il pas voir l'origine de ce constat dans la conception même de l'appel d'offres?

Est-il biaisé?

Ou intrinsèquement irréaliste ?

La SOFICO a-t-elle réellement envie d'inscrire la Wallonie dans le petit éolien?

Va-t-elle relancer une procédure ouverte tenant compte des contingences techniques et économiques du secteur?

Quelle solution la Wallonie va-t-elle retenir?

Olivier DESTREBECQ sur la hausse du coût des chambres individuelles dans les hôpitaux

Depuis une décennie, les coûts d'hospitalisation en chambre individuelle seraient à la hausse, en raison de l'augmentation des suppléments d'honoraires. Ce constat, établi par la mutualité chrétienne met en lumière une situation particulièrement préoccupante puisque l'analyse démontre que cette hausse concerne tout particulièrement la Wallonie.

Le facteur principal expliquant l'augmentation des suppléments d'honoraires serait la concurrence entre établissements hospitaliers pour attirer les meilleurs médecins. Je suis pour ma part dubitatif puisque cette concurrence doit exister également en Flandre et à Bruxelles, sans que les suppléments d'honoraires ne partent à la hausse dans les mêmes proportions.

Je souhaiterais donc savoir, selon vous, quels seraient les autres facteurs, spécifiques à la Wallonie, expliquant cette augmentation du prix des chambres individuelles.

La mutualité chrétienne prône une limitation à 100% des suppléments d'honoraires pouvant être réclamés au patient. La mesure permettrait notamment une diminution des coûts pour les entreprises dont beaucoup d'entre elles offrent l'assurance hospitalisation à leurs travailleurs.

Etes-vous favorable à une telle mesure ? Cela ne risquerait-il pas de mettre en danger les finances des hôpitaux, déjà fragilisées ?

Alors que seuls 7% des séjours hospitaliers se font en chambre individuelle, le pourcentage s'élève à 70% dans les maternités. S'agissant d'un événement heureux, les parents veulent vivre cela en famille ; ce qui est normal. Ne serait-il pas envisageable d'intervenir au niveau plus spécifique des maternités où les chambres individuelles sont les plus chères ? Agirez-vous en ce sens ? Comment ?

Florence Reuter sur le diabète

La dernière Enquête de Santé publiée par l'Institut Scientifique de Santé Publique révèle que le nombre de patients diabétiques a plus que doublé en 15 ans.

En Belgique, 5,3% de la population de plus de 15 ans sont touchés par le diabète, qu'il soit de type 1 (30% des diabétiques) ou de type 2. Soit une augmentation de 25% par rapport à l'enquête précédente réalisée en 2008.

Que retirez-vous de ce constat ? Des mesures de prévention sont-elles mises en place ? Le diabète ne déclenche aucun signe particulier dans sa phase précoce, il est donc important de se faire dépister pour prendre en charge la maladie le plus tôt possible. Une campagne de dépistage est-elle prévue à cet effet ?

Par ailleurs, on apprend qu'une évolution est apparue côté traitement. En effet, on préconise davantage la prise d'antidiabétiques plutôt que les régimes alimentaires.

La seule prise de médicament est-elle suffisante à maintenir le patient diabétique en bonne santé ? N'est-il pas préférable de préconiser le régime alimentaire en parallèle ? Qu'en pensez-vous ?

De plus, les patients diabétiques qui reçoivent au moins deux injections d'insuline par jour s'inscrivent aussi dans ce qu'on appelle des « conventions diabète », un programme spécifique développé par l'Inami avec une centaine de centres diabètes intégrés dans des hôpitaux. Parallèlement, les patients recevant une injection par jour ont quant à eux accès aux trajets de soins (coordination de la prise en charge, du traitement et du suivi du patient).

Monsieur le Ministre, pouvez-vous nous décrire les éléments d'amélioration de cette prise en charge des patients diabétiques en Wallonie que vous jugez utile de développer cette législature. Quel pourcentage de diabétiques s'inscrivent dans les conventions diabètes? Sont-elles accessibles à tous ? Quel coût cela représente-t-il ? Est-il prévu de l'élargir aux patients qui ne sont pas traités par injections d'insuline, soit la majorité des diabétiques ?

Valérie DE BUE sur la prévention du cancer

De récents chiffres parus dans la presse font état d'un manque cruel de prévention au niveau du dépistage du cancer. Seulement 10% des personnes invitées à bénéficier de ce dépistage répondent à la proposition car peut-être, ils n'ont pas conscience du danger.

C'est un problème de société qui se cache derrière ce phénomène. Il ne faut pas le prendre à la légère. D'après les spécialistes, et je suis d'accord de les suivre sur ce point, il y a un manque de coordination entre les différents secteurs concernés au niveau de la prévention. Plusieurs domaines doivent être impliqués si on veut toucher les citoyens dans leur activité quotidienne mais aussi dans leurs habitudes.

Je pense à l'enseignement, au sport mais aussi à l'agroalimentaire la mobilité ou tout simplement dans l'accueil de la petite enfance. Ces différents domaines forment en réalité un tout dans la prévention du cancer car nous savons et nous devons faire passer le message que les risques peuvent être multiples.

Bien évidemment, ces compétences sont éclatées mais où en est-on au niveau de la réflexion pour mettre au point une politique globale à ce niveau. Des prises de contact ont-elles été faites en ce sens?

Au sein même de votre gouvernement, avez-vous l'objectif de regrouper différentes compétences pour analyser ce qu'il y a moyen de faire au niveau de la prévention du cancer que ce soit dans les écoles ou les clubs sportifs qui sont deux éléments essentiels du quotidien de nos citoyens?

Véronique Durenne sur la précarité des personnes âgées

Vieillesse aujourd'hui est parfois synonyme de *précarité*. La pauvreté est une réalité qui touche beaucoup de personnes âgées alors confrontées à des ressources financières trop souvent trop faibles.

En Wallonie, la pauvreté des aînés est répartie de manière inégalitaire entre les communes et les individus. Ainsi, les communes rurales ou industrielles sont davantage touchées. Les femmes le sont également davantage.

Pauvreté ou précarité se traduisent en chiffres, avec des zones dont la part des Bénéficiaires de l'Intervention Majorée (BIM) atteignait parfois dans certaines zones entre environs 40 et 60% en 2012. Autant dire une majorité d'aînés qui n'ont pas les moyens financiers pour subvenir seuls à leur besoins.

Cette réalité se traduit alors sur la qualité de leur vie car ils se voient obligés de postposer des soins de santé nécessaires ou diminuer leur quantité journalière de nourriture. En d'autres termes, cela a un impact négatif sur leur état de santé physique mais aussi mentale car les difficultés financières y sont aussi fortement corrélées, notamment avec la dépression.

La Déclaration de Politique Régionale met également en avant votre volonté de mettre sur pied une véritable « *couverture autonomie* ».

Quand celle-ci verra-t-elle le jour ? Quels sont les éléments qu'englobe ce terme finalement très vague ?

Comment son application concrète sera-t-elle organisée ? Via quel(s) organisme(s) ?

Comment éviter que des revenus financiers moindres aient un impact sur la santé physique et mentales des personnes âgées ?

Quels mécanismes efficaces vont-être mis en œuvre dans l'immédiat pour réduire la précarité existante mais aussi pour la prévenir ?

François BELLOT sur l'organisation de l'aide à domicile, de l'articulation « Titres-Services et Aide à domicile » et du vieillissement de la population

Les services d'aides aux familles et aux aînés sont confrontés à une augmentation de la demande de prise en charge à domicile, suite à l'évolution de la société sur le plan démographique, sociologique et des technologies médicales. Cette augmentation s'explique aussi par le manque criant de places en institutions et par le besoin de plus en plus important de personnes âgées de bénéficier des soins à domicile de plus en plus lourds et de plus en plus nombreux.

Force est de constater qu'il n'y a pas eu d'évolution des contingents d'heures des aides familiales et des gardes à domicile en 2014, pas plus qu'il n'est prévu d'augmenter ce contingent en 2015 et 2016.

La conséquence est que de plus en plus de demandes d'aides par des personnes âgées ou malades sont refusées par les entreprises du secteur associatif actif dans le domaine, ce qui bien entendu va à l'encontre de tous les choix et de toutes les orientations prises par les uns et les autres. Ne pas accroître le contingent d'heures correspond, rien que par ces choix, à réaliser des mesures d'économies au détriment des personnes que l'on souhaite maintenir à domicile.

1. Monsieur le Ministre, comptez-vous augmenter tout prochainement les contingents en fonction de la norme de vieillissement et des besoins des familles déterminés par les Fédérations pour éviter l'incapacité des services de répondre aux demandes?

2. Il est évident que les aides familiales effectuent aujourd'hui des tâches parfois purement techniques qui pourraient être confiées à des aides ménagères, lesquelles devraient suivre un minimum de formations par rapport à ce public âgé et fragilisé. Ce réajustement des compétences par rapport aux besoins libérerait indéniablement des masses d'heures pour les aides familiales, par ailleurs déjà financées par la région wallonne. Ce réajustement donnerait donc une bouffée d'oxygène pour ce secteur pour lequel le temps qui passe a sans doute un poids plus particuliers. Grosso modo, une aide familiale effectue 5 à 7 prestations par jour pour un coût moyen de 36 euros de l'heure, alors qu'une aide-ménagère ainsi formée, qui aura un supplément de rémunération par exemple de 2 à 3 euros de l'heure, aurait un coût horaire moyen de 26 euros de l'heure, dégageant par conséquent un certain quota d'heures d'aides familiales destinées à faire face aux nouvelles demandes, sans surcoûts supplémentaires au plan global.

Monsieur le ministre, comptez-vous donner une suite favorable à un tel projet ?

3. Comptez-vous augmenter le plafond d'heures inconfortables des aides familiales pour répondre aux demandes qui sont constamment en croissance ?
4. Comptez-vous, face à l'épuisement des réserves financières de l'ensemble des organismes actifs dans l'aide à domicile, assurer un financement complémentaire pour leur permettre de supporter la différence entre la subvention effective et le coût réel pour les services ? Il est noté que de nombreux services ont souhaité s'inscrire dans la convention 318.01, plus favorable que la convention 322 en termes de rémunération mais aussi pour des perspectives d'emplois stables.
5. Comptez-vous, dans un avenir proche, revoir les normes d'encadrement dans leur globalité afin de venir en aide aux professionnels, constamment confrontés à des situations humaines lourdes émotionnellement ?
6. Les contraintes administratives imposées par la région sont particulièrement lourdes pour les organismes qui portent à bout de bras les soins à domicile et fournissent les différents services aux personnes. Comptez-vous mettre en place un dispositif de simplification et de transparence par exemple en dématérialisant l'ensemble des activités de contrôle, de sorte à alléger toutes ces paperasses qui inondent véritablement les services?

Valérie DE BUE sur l'interdiction de dépasser des camions

Vous serez d'accord avec moi pour dire que pour qu'une règle soit respectée, il faut qu'elle soit bien comprise et socialement acceptée et encore plus quand on parle de sécurité routière. L'harmonisation et la simplification des règles doivent être une priorité.

Cependant, notre pays se montre en incohérence avec ce qu'il se fait au niveau de l'Europe. Je voudrais prendre un exemple précis qui mérite selon moi notre attention. Il s'agit de l'interdiction de dépasser sur les routes et autoroutes 2x2 bandes pour les camions. Chez nous, cette interdiction n'est pas généralisée. Il existe des zones délimitées par la Région où les camions peuvent dépasser et d'autres pas.

Cela signifie clairement qu'il y a là un manque de compréhension qui peut naître chez les chauffeurs étrangers. Pouvez-vous me dire sur ce point si une uniformisation est prévue par vos services?

De plus, l'annonce de ces interdictions est-elle prévue de manière régulière sur les panneaux d'avertissement placés sur les routes de Wallonie?

Enfin, une information aux conducteurs étrangers est, selon moi, une chose à faire dans les plus brefs délais. Qu'en est-il?

Valérie DE BUE sur la pression des pneus

Au niveau de la sécurité routière, un point est souvent mal connu des conducteurs. Il s'agit de l'importance de la pression des pneus. Une récente analyse de l'IBSR montre que les citoyens se soucient peu de ce problème ou n'en tiennent tout simplement pas compte. Il faut contrôler la pression des pneus une fois par mois. Mais seulement un petit tiers des Belges le sait. Et moins de 20% passent réellement par ce contrôle mensuel. On en déduit donc que 80% des conducteurs ne le font pas.

C'est un véritable danger car un pneu mal gonflé implique une distance de freinage plus élevée et une direction beaucoup moins souple.

C'est dans ce but que Recytyre va initier une campagne dans les semaines à venir: distribution de manomètres, lancement du site noubliezpasvospneus.be qui permettra aux conducteurs inscrits de recevoir un SMS d'alerte chaque mois, etc.

Monsieur le Ministre, selon vos informations, est ce que d'autres actions sont prévues en complément? Dans ce cadre, ne pensez-vous pas que la remise d'un dépliant expliquant cette problématique lors du passage au contrôle technique pourrait être un moyen de sensibilisation efficace?